

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M20-  
0004711

Optique

Autres

Maladie

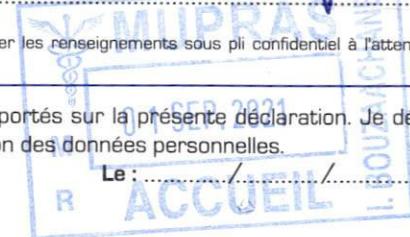
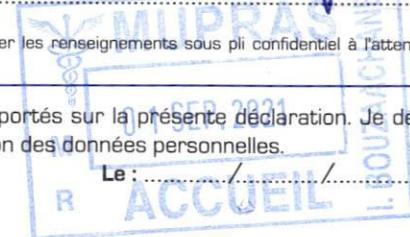
Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : <u>2507</u>	Société : <u>82412</u>	MUPRAS RECEPTION 9
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné[e]	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>JEMEL Toumia</u>		
Date de naissance : <u>01/01/1985</u>		
Adresse : <u>AA E DERON A</u>		
Tél. : <u>06.25.37.39.18</u>	Total des frais engagés :	<u>261,80</u> Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :		
Date de consultation : <u>06/07/2014</u>		
Nom et prénom du malade : <u>JEMEL Toumia</u>	Age :	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : <u>Surplus laryngé + cpo myo</u>		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.		
Fait à :	Le : / /	
Signature de l'adhérent[e] :	<u>Toumia</u>	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/07/2011	100 U			DR BILAL SATI MEDICINE GENERALE - RADIOGRAPHIE Dr BILAL SATI Centre Commercial Druja Tunisie 110295 BP 1000 061033619

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BEN M'SIK MAROUANE MSIK Docteur en Pharmacie Lot Nadia Bd Oum Rabiha-Deroua Fix: 0522 53 20 58	06/07/2011	861 80

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	G 00000000 35533411	MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Faïha BITI

## MEDECINE GENERALE

DIPLOME DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE DE POITIERS FRANCE

DIPLOMEE EN ECHOGRAPHIE GENERALE :  
ABDOMINALE ET GYNÉCO-OBSTÉTRICIALE  
DE L'UNIVERSITE DE PARIS

DIPLOMEE EN PATHOLOGIE INFECTEUSE  
PEDIATRIQUE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

ANCIENNE ASSISTANTE DES HOPITAUX  
DE PARIS

الدكتورة فتحية بطي

الطب العام

خريجة كلية الطب ببروكسل (بلجيكا)

حائزة على دبلوم الفحص بالصدري  
للبطن وأمراض النساء والتوليد  
من جامعة باريس

حائزة على دبلوم الأمراض التعسفية  
للاطفال من جامعة تور

طبيبة سابقاً بمستشفيات فرنسا

الدواء في : 06 / 07 / 2014  
Deroua, le :

BITI FAÏHA  
MDSCHE GENERALE ECHOGRAPHIE  
Lot Khadija Bd Oum Rabiaa -Deroua  
Tel 061229564 DROUA

Touria

PHARMACIE BEN M'SIK  
MAROUANE MSIK  
Docteur en Pharmacie  
Lot Khadija Bd Oum Rabiaa -Deroua  
Fix: 0522 53 20 58

9800 زان - زان - 1x2 10 ج.

300 زان - زان - 1x2 06 ج.

808 زان - زان - 1x2 04 ج.

800 زان - زان - 1x2 08 ج.

BITI FAÏHA  
MDSCHE GENERALE ECHOGRAPHIE  
Lot Khadija Bd Oum Rabiaa -Deroua  
Fix: 0522 53 20 58

LOT: 301  
PER: JAN 2023  
PPV: 80 DH 00

PPV: 98DH00  
PER: 02-24  
LOT: K457

ASPEGIC 1G  
SACHETS B10  
LOT: 21E001  
PER: 02-2023  
P.P.V: 300DH80



6 118000 061083

Di-INDO® 50 mg 15 comprimés dispersibles  
PPV 53DH00 EXP 05/2022  
LOT 01022 1